

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale NO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale NO
TSA 64002
59049 LILLE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-nordouest@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 87 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX08100328400812-07SNRD02

EARL AR LANN
SCEA AR LANN
LE RESTO
56500 MOREAC

Facture du 21/03/2024 n° 10195818682



Electricité

Montant Hors TVA	2 994,23 €
Montant TVA (payée sur les débits)	598,85 €

Facture TTC

3 593,08 €

Montant total à payer (TTC)

3 593,08 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/04/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site
www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 0279995741
Compte commercial : 1-22D09SN

Votre contrat

Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client

EARL AR LANN

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001480362265
LE RESTO
56500 MOREAC
Code site : Le resto

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

3 593,08 €

à partir du :

05/04/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00039135371 XX

EARL AR LANN

Détail de votre facture du 21/03/2024 n° 10195818682

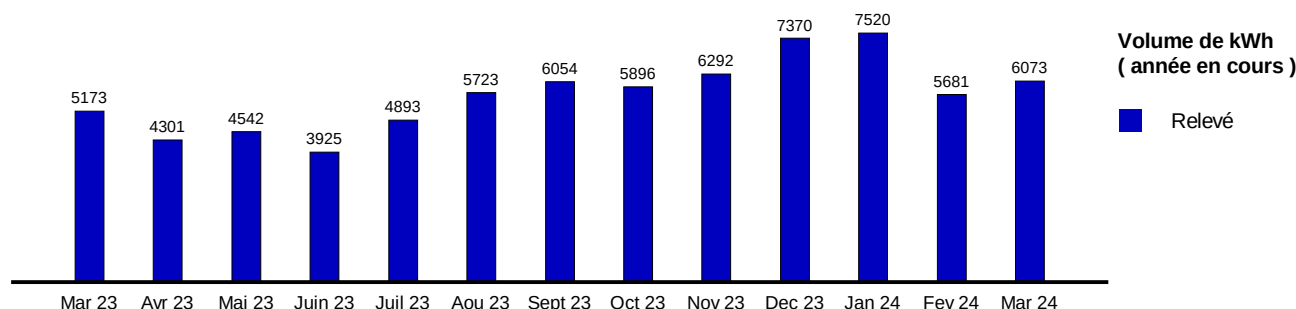
Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-22DA7TU
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/02/2016
Venant à échéance le 31/01/2025

Données Point de Livraison

LE RESTO 56500 MOREAC
Réf Acheminement Electricité : 30001480362265
Code site : Le resto

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité		2 439,72 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	40,83 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2024 au 31/03/2024	40,83 €/mois	81,66 € 20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/02/2024 au 29/02/2024		-40,83 € 20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 6 073 kWh	Prix unitaire HT 2 398,89 € Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 20/12/2023 au 19/01/2024	-5 250 kWh	57,845 c€/kWh -3 036,86 € 20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 20/01/2024 au 17/02/2024	-4 002 kWh	57,845 c€/kWh -2 314,96 € 20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 20/12/2023 au 19/01/2024	-2 270 kWh	24,828 c€/kWh -563,60 € 20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 20/01/2024 au 17/02/2024	-1 679 kWh	24,828 c€/kWh -416,86 € 20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 20/12/2023 au 31/12/2023	2 032 kWh	57,845 c€/kWh 1 175,41 € 20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2024 au 17/02/2024	7 220 kWh	26,402 c€/kWh 1 906,22 € 20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 20/12/2023 au 31/12/2023	879 kWh	24,828 c€/kWh 218,24 € 20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2024 au 17/02/2024	3 070 kWh	12,418 c€/kWh 381,23 € 20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 18/02/2024 au 19/03/2024	4 128 kWh	26,402 c€/kWh 1 089,87 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 18/02/2024 au 19/03/2024	1 945 kWh	12,418 c€/kWh 241,53 € 20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité 2024 Heures Pleines Hiver	du 01/01/2024 au 19/01/2024	-3 218 kWh	-34,845 c€/kWh 1 121,31 € 20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité 2024 Heures Pleines Hiver	du 01/01/2024 au 19/01/2024	-3 218 kWh	-34,845 c€/kWh 1 121,31 € 20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité 2024 Heures Pleines Hiver	du 20/01/2024 au 17/02/2024	-4 002 kWh	-34,845 c€/kWh 1 394,50 € 20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité 2024 Heures Creuses Hiver	du 01/01/2024 au 19/01/2024	-1 391 kWh	-1,828 c€/kWh 25,43 € 20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité 2024 Heures Creuses Hiver	du 01/01/2024 au 19/01/2024	-1 391 kWh	-1,828 c€/kWh 25,43 € 20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité 2024 Heures Creuses Hiver	du 20/01/2024 au 17/02/2024	-1 679 kWh	-1,828 c€/kWh 30,69 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		408,85 € HT	
	Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 18/02/2024 au 18/03/2024		-16,38 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 18/02/2024 au 19/03/2024	31.000 c.j	54.59 c€/c.j 16,92 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 20/03/2024 au 18/04/2024	30.000 c.j	54.59 c€/c.j 16,38 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 18/02/2024 au 18/03/2024		-20,97 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 18/02/2024 au 19/03/2024	31.000 p.j	69.90 c€/p.j 21,67 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 20/03/2024 au 18/04/2024	30.000 p.j	69.90 c€/p.j 20,97 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 18/02/2024 au 18/03/2024	PS pondérée : 47 kW	-56,04 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 18/02/2024 au 19/03/2024	1444.910 kW	4.01 c€/kW 57,91 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 20/03/2024 au 18/04/2024	1398.300 kW	4.01 c€/kW 56,04 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 18/02/2024 au 19/03/2024	4128.000 kWh	5.63 c€/kWh 232,41 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 18/02/2024 au 19/03/2024	1945.000 kWh	4.11 c€/kWh 79,94 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 18/02/2024 au 19/03/2024	0.000 kWh	2.37 c€/kWh 0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 18/02/2024 au 19/03/2024	0.000 kWh	1.72 c€/kWh 0,00 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 18/02/2024 au 19/03/2024	0.000 h	1121.00 c€/h 0,00 € 20,00 %

Services		0,00 € HT	
			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		145,66 € Hors TVA	
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 18/02/2024 au 19/03/2024	6 073 kWh	2,05000 c€/kWh
			124,50 € 20,00 %

EARL AR LANN

Détail de votre facture du 21/03/2024 n° 10195818682

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-22DA7TU
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/02/2016
Venant à échéance le 31/01/2025

Données Point de Livraison

LE RESTO 56500 MOREAC
Réf Acheminement Electricité : 30001480362265
Code site : Le resto

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 18/02/2024 au 20/03/2024	96,50	21,93 %	21,16 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	2 994,23 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	598,85 €	
TVA à 20,00%	2 994,23 €	
Total TTC pour ce site	3 593,08 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041436018441 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 47

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe	48
Opérateur Heures pleines hiver	48
Opérateur Heures creuses hiver	48
Opérateur Heures pleines été	48
Opérateur Heures creuses été	48

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	46431 le 18/02/2024	50559 le 19/03/2024
Heures Creuses Hiver	235201 le 18/02/2024	237146 le 19/03/2024
Heures Pleines Été	118131 le 18/02/2024	118131 le 19/03/2024
Heures Creuses Été	286763 le 18/02/2024	286763 le 19/03/2024

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 18/02/2024 au 19/03/2024 : Heures Pleines Hiver	36
du 18/02/2024 au 19/03/2024 : Heures Creuses Hiver	29
du 18/02/2024 au 19/03/2024 : Heures Pleines Été	0
du 18/02/2024 au 19/03/2024 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh)
La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site edf.fr via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

